

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Dryene II

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Produit chimique d'embaumement artériel.

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W1A2

Secours

CANUTEC (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (800) 263-0862, (905) 625-0311
(Canada) Ltd.

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2;H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Tox. 3;H301	Toxique en cas d'ingestion.
STOT SE 1;H370	Risque avéré de effets graves pour les organes. Organes cibles spécifiques: (Not Available)
STOT SE 1;H370	Risque avéré de effets graves pour les organes.
Aquatic Chronic 3;H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité (FDS)



Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

H370 Risque avéré deffets graves pour les organes.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P241 Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P307+311 EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Specific treatment (see information on this label).

P330 Rincer la bouche.

P370+378 In case of fire: Use extinguishing media listed in section 5 of SDS for extinction.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de Provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
-----------------------------------	---------	--------------------	-----------

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Methanol Numéro CAS: 0000067-56-1	50 - 75	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3;H331 Acute Tox. 3;H311 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 1;H370	[1][2]
Benzoic acid, 2-(acetyloxy)- Numéro CAS: 0000050-78-2	10 - 25		[1][2]
2-Phenoxyethanol Numéro CAS: 0000122-99-6	1.0 - 10	Acute Tox. 4;H302 Eye Irrit. 2;H319	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

Si le produit chimique est avalé, appeler un médecin ou un centre antipoison Pour plus d'information actuel. L'ingestion est la vie en danger. Ne jamais faire vomir ou faire diluants (lait ou eau) à une personne qui est inconsciente, des convulsions ou qui ne peuvent pas avaler.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Aiguë: irritation sévère des tissus ayant été en contact avec le produit (peau, yeux, muqueuses). Somnolence, fatigue, confusion peut être vécue après l'inhalation ou l'ingestion de la matière. Chronique: Le méthanol est éliminé lentement par le corps. Expositions répétées peuvent donc s'accumuler à des niveaux toxiques dans les tissus du corps. Les études animales montrent des expositions à long terme au méthanol dommages les SNC, les reins ou le foie, les troubles de la Peau, et des malformations congénitales. Les symptômes de surexposition par la route de l'exposition: Le méthanol peut être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou injecté dans peau. Le méthanol peut causer une irritation peau et Yeux ou des dommages. Le méthanol peut être très irritant pour les muqueuses et



Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

les voies respiratoires. Inhalation: L'inhalation de vapeurs de méthanol peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes de surexposition peuvent inclure des étourdissements, toux, maux de tête, de la dyspnée, larmoiement, des nausées et des vomissements. L'exposition à des concentrations élevées de cette vapeur de matière peut provoquer une perte de conscience ou la mort. Voies d'entrée principales: Inhalation, contact avec la peau, les yeux, ingestion. Organes cibles: système nerveux central, les yeux, les systèmes circulatoires et respiratoires. Contact avec la peau ou les yeux: Le méthanol est un irritant pour la peau et les yeux. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations, des rougeurs, des larmoiements et des lésions de la cornée temporaire ou la cécité. Absorption par la peau: Le méthanol est absorbé par la peau et peut causer des effets similaires à l'exposition par inhalation. Ingestion: L'ingestion de un à quatre onces de méthanol peut causer des dommages irréversibles à la système nerveux, la cécité, voire la mort. Il ne peut être rendu non-toxique. L'aspiration de la matière dans les poumons peut causer une pneumonie chimique. L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

Risque avéré deffets graves pour les organes. Risque avéré deffets graves pour les organes.

Ingestion

Toxique en cas dingestion.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

Guide ERG N° 131

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répandre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker conformément à la publication de la National Fire Protection Association NFPA 30, liquides inflammables et combustibles Code. 29 CFR 1910.106 applique à la manutention, le stockage et l'utilisation de liquides inflammables et combustibles.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Matières incompatibles: Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fiche de données de sécurité (FDS)



Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Aucune donnée disponible.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-78-2	Benzoic acid, 2-(acetyloxy)-	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	TWA: 5 mg/m3
		NIOSH	TWA 5 mg/m3
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	TWA 200 ppm (260 mg/m3)
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm peau
		NIOSH	TWA 200 ppm (260 mg/m3) ST 250 ppm (325 mg/m3) [peau]
		Fournisseur	Aucune limite établie
0000122-99-6	2-Phenoxyethanol	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Fournisseur	Aucune limite établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000050-78-2	Benzoic acid, 2-(acetyloxy)-	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000067-56-1	Méthanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000122-99-6	2-Phenoxyethanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Respiratoire	Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.
Yeux	Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
Peau	Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.
Contrôles d'ingénierie	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent, incolore Liquide
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	N.A
Point de fusion / point de congélation (°C)	N.A
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	63-65C (145-149F)
Point d'éclair	12C (54F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	5.9 (n-Butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion;: 6% (methanol) Limite supérieure d'explosivité: 36.5% (methanol)
Tension de vapeur (Pa)	98 (methanol)
Densité de vapeur	Plus de 1
Densité	0.82-1.020
Solubilité dans l'eau	Miscible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Viscosité (cSt) Non mesuré
% COV 90%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur extrême peut entraîner la décomposition du produit, produisant des fumées âcres et irritantes.

10.5. Matières incompatibles

Cette substance ne est pas compatible avec des agents oxydants puissants, le bromure d'acétyle, les solutions d'alkylaluminium, hydrure de béryllium, le trichlorure de bore, le tétrachlorure de carbone et les métaux, le chloroforme et l'hydroxyde de sodium ou de sodium, le chlorure cyanurique, du dichlorométhane et de l'air, le diéthyl-zinc, de l'hydrogène et du nickel de Raney catalyseur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Méthanol - (67-56-1)	143.00, Human - Catégorie:	pas de données disponibles	pas de données disponibles	No data available	64,000.00, Rat - Catégorie:

Fiche de données de sécurité (FDS)



Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

	3				NA
Benzoic acid, 2-(acetyloxy)- - (50-78-2)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles
2-Phenoxyethanol - (122-99-6)	1,260.00, Rat - Catégorie: 4	14,422.00, Lapin - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE	3	Toxique en cas d'ingestion.
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE	---	Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	---	Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE	---	Non applicable
Mutagenicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	1	Risque avéré de effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	1	Risque avéré de effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Écotoxicité aquatique

Fiche de données de sécurité (FDS)



Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Méthanol - (67-56-1)	100.00, Pimephales promelas	10,000.00, Daphnia magna	16.912 (96 hr), Ulva pertusa
Benzoic acid, 2-(acetyloxy)- - (50-78-2)	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2-Phenoxyethanol - (122-99-6)	100.00, Leuciscus idus	500.00, Daphnia magna	500.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro ONU	UN1993	UN1992	UN1992
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	UN1992, Flammable liquids, toxic, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol), 3, II	Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol)	Flammable liquids, n.o.s.,(Contains Methyl Alcohol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT: 3	IMDG: 3 Sous-classe: 6.1	Classe d'aérien: 3

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

14.4. Groupe d'emballage II II II

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2

US EPA Échelon II Dangers

Feu : Oui

Sudden Release of Pressure: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui

Différée (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Méthanol (5,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

2-Phenoxyethanol

Méthanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Benzoic acid, 2-(acetyloxy)-

Méthanol

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

Benzoic acid, 2-(acetyloxy)-

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Méthanol



Fiche de données de sécurité (FDS)

Dryene II

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Benzoic acid, 2-(acetyloxy)-
Méthanol

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré de effets graves pour les organes.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'appliquent pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offertes pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd., décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ